

Canada pour novembre, que 709 des plus puissantes sociétés du Canada ont réalisé des bénéfices de 273 millions de dollars, tous impôts défalqués, soit 3 millions de plus que l'année précédente. Toutefois, nous voyons dans le numéro du 28 décembre 1946 de la *Financial Post* que 28 puissantes sociétés canadiennes ont réalisé, après paiement des impôts l'an dernier, des bénéfices nets de 52 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 55 p. 100. J'ai cité ces chiffres et leur source à la radio, le 22 janvier, et la *Financial Post* a commenté mon allocution dans les termes suivants:

Dans le discours qu'il a prononcé à la radio, la semaine dernière, sur la chaîne nationale, le chef de la C.C.F., M. Coldwell, a recouru aux tactiques habituelles de son parti en citant des chiffres incomplets et en comparant des données qui n'ont aucun rapport entre elles, afin de créer une impression absolument fautive. Il a déclaré:

"Au cours de l'an dernier, le salaire hebdomadaire moyen des ouvriers industriels est passé de \$32.16 à \$33.23, soit une augmentation de moins de 4 p. 100. Pendant cette même période, les bénéfices, déduction faite des impôts, de 28 des plus importantes sociétés canadiennes, ont passé de 33 millions à 52 millions, soit une augmentation de 56 p. 100.

La *Financial Post* ajoute que la comparaison n'était pas juste parce que cet accroissement de revenus réalisé par les sociétés n'avait pas été entièrement distribué en dividendes, une fois les impôts payés, mais qu'une partie en avait été affectée à des immobilisations. Je voudrais qu'on m'expliquât comment les bénéfices consacrés par une société à sa propre expansion ne sont pas la propriété des actionnaires et pourquoi ils ne devraient pas être considérés comme tels. Je persiste à croire que les chiffres et mes déductions étaient exacts.

Si nous passons aux neuf grandes banques à charte, nous constatons que, l'année dernière, leurs bénéfices sont passés d'un seul coup de 9.5 p. 100 à 19.9 p. 100 de leur capital souscrit. Ce fait ne rend que plus évidente la nécessité de nationaliser ces institutions et de régler nos émissions de crédit et de monnaie suivant les besoins du public, ainsi que le proposait le premier ministre à Edmonton, pendant la campagne électorale de 1935. Or, de puissantes sociétés et institutions réclament la suppression des régies et une réduction sensible des impôts sur les bénéfices industriels.

Le parti de la C.C.F. ne demande pas le maintien des régies pour le simple plaisir de la chose, mais il l'exige dans les cas où elles sont nécessaires au bien-être de la population. Quant aux impôts, commençons d'abord par dégrever les petits contribuables et continuons de prélever autant que possible sur les revenus de ceux qui sont en mesure de payer.

Je pense en avoir dit suffisamment pour démontrer que le programme économique du Gouvernement ne concourt pas au bien-être des masses populaires. La prospérité factice, que nous valent une demande exceptionnelle, fruit de la disette laissée par la guerre tant au pays qu'à l'étranger, ainsi que les économies accumulées durant le conflit, pourra pendant quelque temps nous laisser croire à la sécurité. Mais le jour viendra où nous regretterons d'avoir encore une fois confié notre économie aux monopoles privés et à ces entreprises qui nous ont conduits au désastre au lendemain de la première Grande Guerre. Aujourd'hui, les machines sont plus perfectionnées que dans les années 20, le rendement de la main-d'œuvre est plus élevé et, partant, l'étranger moins en mesure d'acheter notre excédent de production.

Même si le monde réussissait à libérer les voies du commerce, notre prospérité ne dépendrait pas moins de notre pouvoir et de notre désir d'organiser notre vie économique en fonction de nos propres besoins et de ceux de l'univers. Je dirai plus. En dernière analyse, le bien-être de l'humanité dépendra de l'intelligence de chaque nation prise en particulier, de leur aptitude à se tracer des programmes d'action et à jouer le rôle qui leur revient. C'est parce que le Canada consent à revenir à sa ligne de conduite et à ses programmes passés que nous tenons à exprimer notre défiance dans la politique économique du Gouvernement.

M. SOLON E. LOW (Peace-River): Monsieur l'Orateur, j'espère suivre l'excellent exemple du proposeur de l'Adresse (M. McNaught) et me contenter de brèves observations. Pour ce faire, je devrai me dispenser des compliments d'usage et aborder sans plus tarder le corps de mon sujet. Je ne m'arrêterai pas non plus outre mesure aux discours des honorables préopinants, sauf pour assurer au premier ministre (M. Mackenzie King), au nom de notre groupe, que nous sommes prêts à collaborer en toute diligence aux travaux de la Chambre, ainsi que nous l'avons toujours fait d'ailleurs, et à honorer les engagements que nous pourrions prendre. Notre groupe parlementaire a toujours tenu son engagement envers le premier ministre et les autres chefs de parti quand il s'est agi d'adopter les moyens d'accomplir avec diligence les travaux de la Chambre.

Je tiens à relever un point du discours du premier ministre. Je ne puis et je ne voudrais pas parler au nom des autres groupes de la gauche, mais je tiens à dire, en réponse à une affirmation du premier ministre, qu'aucun parti de ce côté-ci de la Chambre n'est prêt à former un gouvernement et qu'il se trouve